

<p>1.A</p> <p>Cartographies des gisements de ressources inexploitées / flux entrants, sortants et internes au territoire : matières organiques, papiers, plastiques, métaux, énergie et combustibles (vapeur, eau chaude, combustibles solides de récupération), eaux industrielles et eaux usées...</p>	<p>1.A</p> <p>Identification de solutions / de synergies : échanges de flux, mutualisation d'approvisionnement ou d'équipement, mutualisation de services, synergie au niveau de la mobilité des salariés...</p>	<p>1.B</p> <p>Mobilisation des entreprises dans le cadre du diagnostic : identifier les gisements, les besoins et les opportunités</p>
<p>1.A</p> <p>Recensement des actions déjà menées sur le territoire</p>	<p>1.A</p> <p>Caractérisation des filières à enjeux (le plus souvent : construction et aménagement, alimentation, bois, tourisme...)</p>	<p>1.B</p> <p>Utiliser des rendez-vous prévus avec les entreprises sur d'autres sujets, ne pas faire de l'économie circulaire un sujet à part</p>
<p>1.A</p> <p>Compréhension des enjeux du territoire : l'activité des entreprises, leurs procédés industriels, les principaux flux entrant et sortant, les besoins en services sur le territoire...</p>	<p>1.A</p> <p>Articulation avec les plans régionaux d'actions en faveur de l'économie circulaire et identification des orientations et objectifs des documents de planification régionaux (SRDEII, PRPGD, PRAEC, SRADDET...)</p>	<p>1.B</p> <p>Diagnostic des activités de réemploi sur le territoire (maturité, développement...) : un soutien de la part de la collectivité est-il nécessaire ?</p>
<p>1.A</p> <p>Identifier les acteurs à mobiliser à différents niveaux : au niveau du bloc de compétences Etat / Région ; bloc communal/intercommunal ; gestionnaires (bailleurs, syndicats, voirie, énergie, transports, approvisionnement en eau...) ; entreprises, associations, citoyens</p>	<p>1.B</p> <p>Mobilisation des entreprises dans le cadre du diagnostic : identifier les gisements, les besoins et les opportunités</p>	<p>2.A</p> <p>Portage politique : un ou plusieurs élu(s) moteur(s) / spécifique(s)</p>

<p>2.A</p> <p>Identifier un chef de projet chargé d'animer la mise en œuvre du plan d'actions et de faire vivre la démarche en transversalité en interne au sein de la collectivité</p>	<p>2.A</p> <p>Constituer des groupes de travail transverses / mise en place d'espaces de rencontre et de dialogue entre les acteurs (en tenant compte de l'échelle d'influence du projet)</p>	<p>2.B</p> <p>Identification d'acteurs clés / leaders parmi les entreprises du territoire (qui pourraient ensuite être "ambassadeurs" de la démarche)</p>
<p>2.A</p> <p>Inscription de la démarche EC dans le projet de territoire de l'EPCI</p>	<p>2.A</p> <p>Convention de partenariats avec les "têtes de réseaux" notamment sur les filières à enjeux (chambre d'agriculture, CMA, CCI, Union patronale, union des commerçants, FFB, CAPEB...)</p>	<p>2.B</p> <p>Création d'une association d'entreprise dédiée à l'animation d'une démarche EIT</p>
<p>2.A</p> <p>Réaliser un document cadre de la stratégie économie circulaire de la collectivité</p>	<p>2.B</p> <p>Portage politique : inclure l'élu.e au développement économique</p>	<p>2.B</p> <p>Former les développeurs économiques</p>
<p>2.A</p> <p>Mobiliser les acteurs clés (entreprise installée depuis longtemps ou particulièrement dynamique ; acteurs institutionnels ou associations reconnues...) et faire émerger un intérêt commun (réductions des coûts d'approvisionnement, développement local, limitation des émissions...)</p>	<p>2.B</p> <p>Impliquer le service économie dans la gouvernance de la démarche</p>	<p>2.B</p> <p>Mettre au point une charte d'engagement des collectivités et des entreprises</p>

<p style="text-align: center;">2.C</p> <p>Portage politique : inclure les élu.e.s « environnement », « développement durable », « aménagement »...</p>	<p style="text-align: center;">2.C</p> <p>Former les agents de la collectivité au sujet de l'économie circulaire - partager les enjeux du territoire ; Intégration de l'économie circulaire dans le plan pluri-annuel de formations de l'EPCI</p>	<p style="text-align: center;">3.1.A</p> <p>Prévention et gestion des déchets au sein de la communauté et des sites administratifs : actions de sensibilisation des agents, valorisation des déchets du BTP, tri des biodéchets, composteurs...</p>
<p style="text-align: center;">2.C</p> <p>Préciser l'ensemble des moyens humains affectés à la démarche (service prévention des déchets, service économie, service énergie-climat, etc.)</p>	<p style="text-align: center;">2.C</p> <p>Former une instance de la collectivité regroupant les services déchets, urbanisme et développement économique (à minima) pour se réunir régulièrement et partager l'avancement, prévoir de nouvelles actions...</p>	<p style="text-align: center;">3.1.B</p> <p>Encourager et animer les activités de réparation et de réemploi sur le territoire</p>
<p style="text-align: center;">2.C</p> <p>Articulation avec les autres schémas et plans stratégiques de la collectivité par voie de délibération (ex. PCAET, développement économique, aménagement, planification du territoire, numérique...)</p>	<p style="text-align: center;">3.1.A</p> <p>Démarrage et pérennisation d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) = ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA)</p>	<p style="text-align: center;">3.1.B</p> <p>Sensibilisation des publics et prévention des déchets auprès des entreprises</p>
<p style="text-align: center;">2.C</p> <p>Définition d'orientations et objectifs dans les différents plans ou démarches territoriales (démarche AEU, démarche EIT, objectifs de report modal dans le PDU, objectifs d'aménagements du territoire via les PLU...)</p>	<p style="text-align: center;">3.1.A</p> <p>Hiérarchie des modes de traitement des déchets (dont organiques) : réutilisation, recyclage et autres formes de valorisation de la matière ; valorisation énergétique ; élimination (incinération sans valorisation énergétique) et stockage en énergie</p>	<p style="text-align: center;">3.1.B</p> <p>Actions de prévention et de sensibilisation auprès des professionnels qui utilisent le service public de gestion des déchets (SPGD)</p>

<p style="text-align: center;">3.1.B</p> <p>Information des usagers professionnels sur l'obligation de reprise et sa qualité et sur le tri 5 flux, en orientant vers les services privés existants</p>	<p style="text-align: center;">3.1.C</p> <p>Mise en place de ressourceries (collecte séparative des déchets, réparation et valorisation des objets, vente directe, sensibilisation)</p>	<p style="text-align: center;">3.2.C</p> <p>Mise en place d'un service de collecte de déchets et instauration d'une redevance spéciale ou générale</p>
<p style="text-align: center;">3.1.C</p> <p>Etat des lieux du potentiel de la valorisation énergétique des déchets (ex. quantité de biogaz émis dans les centres d'enfouissement techniques, injection du biogaz dans le réseau...)</p>	<p style="text-align: center;">3.2.B</p> <p>Mise en place de service de collecte mutualisée auprès des entreprises sur les zones d'activité (en lien avec les chambres consulaires et autres acteurs)</p>	<p style="text-align: center;">3.2.C</p> <p>Traitement (ou soutien des opérations de traitement) des matériaux réceptionnés en déchetteries et développement d'une offre de matériaux recyclés (granulats, compost, broyats de bois, terres végétales...) pour les acteurs économiques</p>
<p style="text-align: center;">3.1.C</p> <p>Amélioration de l'efficience du système de collecte</p>	<p style="text-align: center;">3.2.B</p> <p>Service de conseil aux entreprises (via chargés de communication ou ambassadeurs) en vue de les conseiller pour mieux trier et maîtriser leur facture de redevance spéciale</p>	<p style="text-align: center;">3.3.A</p> <p>En lien avec l'étape de diagnostic Caractérisation des filières à enjeux (le plus souvent : construction et aménagement, alimentation, bois, tourisme...)</p>
<p style="text-align: center;">3.1.C</p> <p>Réduction des impacts environnementaux et sociaux de la gestion des déchets : application des recommandations de la CARSAT (collecte des déchets et gestion/exploitation des déchèteries), optimisation du transport des déchets</p>	<p style="text-align: center;">3.2.B</p> <p>Orienter des professionnels et leur proposer l'ensemble des solutions de traitement de leurs déchets disponibles sur le territoire, y compris si ces solutions sont hors de leur périmètre SPPGD (renvoi vers des solutions privées)</p>	<p style="text-align: center;">3.3.A</p> <p>Mise en place de plans d'actions spécifiques au niveau des filières à enjeux / potentiel, avec les partenaires associés. Exemple : filière de la (dé)construction et de l'aménagement, filière de l'alimentation</p>

<p>3.3.B</p> <p>Plan d'action spécifique sur la filière (dé)construction et aménagement : matériaux locaux, biosourcés, issus du réemploi ou du recyclage ; analyse de cycle de vie ; anticipation de l'évolution des usages sur le long terme</p>	<p>3.3.B</p> <p>Filière (dé)construction et aménagement : mise en place d'une ressourcerie / recyclerie > filière de réemploi sur le bâti en réinsertion</p>	<p>3.3.C</p> <p>Filière alimentation (action sociale et santé) : action de lutte contre le gaspillage alimentaire, action sociale auprès des publics défavorisés autour de l'accès à l'alimentation...</p>
<p>3.3.B</p> <p>Filière alimentation : projets alimentaires territoriaux</p>	<p>3.3.C</p> <p>Filière alimentation (urbanisme) : protéger en amont le foncier agricole, création / soutien aux points de ventes (marchés locaux, ...), création / maintien de zones pour les usines de transformation</p>	<p>3.3.C</p> <p>Filière alimentation (tourisme, culture) : organisation ou soutien à des événements et actions de sensibilisation ou d'éducation à l'alimentation durable (avec interventions des acteurs locaux)</p>
<p>3.3.B</p> <p>Filière alimentation : accompagnement à des changements de pratiques agricoles (en appui aux chambres d'agriculture, Civam, et autres organismes agricoles)</p>	<p>3.3.C</p> <p>Filière alimentation (eau et assainissement) : protection de la ressource en eau -> gestion des pratiques culturelles autour des points de captage</p>	<p>3.3.C</p> <p>Filière (dé)construction et aménagement (divers services) : mise en place d'une ressourcerie / recyclerie > filière de réemploi sur le bâti en réinsertion</p>
<p>3.3.B</p> <p>Filière alimentation : valorisation des savoir-faire locaux (artisanat, métier de bouche, ...) et création d'activités (conserverie, légumerie...)</p>	<p>3.3.C</p> <p>Filière alimentation (enfance et enseignement) : achats publics responsables pour la restauration collective (crèches, primaire, collèges, lycées, établissements de santé, restaurants de la collectivité...)</p>	<p>3.3.C</p> <p>Développer les filières locales de valorisation des biodéchets permettant de nouvelles activités pour les agriculteurs et les entreprises (méthanisation, compost)</p>

<p>3.4.A</p> <p>Communiquer sur les activités contribuant à une consommation responsable sur le territoire : magasins de vente en vrac, entreprises de prêt ou de location entre particuliers, entreprises et ateliers de réparation, hébergements touristiques détenant un label environnemental...</p>	<p>3.5.B</p> <p>Pilotage et animation d'une démarche EIT : la collectivité nomme un animateur en charge d'organiser les rencontres entre entreprises et initier des synergies</p>	<p>3.6.A</p> <p>Diminution de 30 % avant 2020 des consommations de papier bureautique en mettant un place un plan de prévention en ce sens (article 79 de la loi TECV)</p>
<p>3.4.B</p> <p>Formation des entreprises aux achats responsables (en partenariat avec la Région, la CCI, la CMA...)</p>	<p>3.5.C</p> <p>Fixer des prescriptions dans le règlement du PLUi favorisant des démarches EIT</p>	<p>3.6.A</p> <p>Adopter une charte d'achats responsables pour la commande publique (véhicules, éclairage, produits consommables et produits d'entretiens, énergies renouvelables, emploi de matière recyclée...)</p>
<p>3.5.A</p> <p>Mise en réseau des différents acteurs autour de l'EIT (CCI, agences de développement économique, syndicats déchets, associations d'entreprises et de zones d'activités, DREAL/DIRRECTE, etc.)</p>	<p>3.5.C</p> <p>Intégrer l'EIT dans ses aménagements de nouvelles zones d'activités ou les zones existantes</p>	<p>3.6.A</p> <p>Préférer la logique d'achat de services à l'acquisition par la propriété. Favoriser l'achat d'occasion et le réemploi</p>
<p>3.5.A</p> <p>La collectivité mobilise ses réseaux d'entreprises pour les inciter à participer à la démarche EIT, elle mobilise les élus et en interne (dev éco, DD, urbanisme...)</p>	<p>3.6.A</p> <p>Identification des axes prioritaires de la politique d'achats en lien avec les enjeux ressortis à l'étape de diagnostic</p>	<p>3.6.A</p> <p>Favoriser l'économie de la fonctionnalité (durée de vie des produits, mutualisation, location...)</p>

<p>3.6.B</p> <p>Sourcing des fournisseurs du territoire pour les achats de la collectivité</p>	<p>3.6.C</p> <p>Impliquer l'ensemble des services afin que la commande publique soit efficacement mobilisée. Principaux marchés à enjeux : les appels d'offre d'aménagement, de déconstruction, de rénovation ; la restauration collective ; les fournitures ; les prestations alimentaires occasionnelles...</p>	<p>3.6.C</p> <p>Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsable (SPASER) pour les collectivités dont le montant annuel des achats dépasse 100 millions d'euros</p>
<p>3.6.B</p> <p>Impliquer les entreprises, les chambres consulaires (qui peuvent favoriser le regroupement d'entreprises et faciliter les réponses aux marchés publics)</p>	<p>3.6.C</p> <p>Participation des acheteurs de la collectivité à un réseau d'acteurs "Commande publique et développement durable" (ex. RESECO - anciennement Réseau Grand Ouest)</p>	<p>3.7.A</p> <p>Mise en place d'un plan de déplacement urbain articulé avec les besoins des entreprises et la planification urbaine du territoire</p>
<p>3.6.C</p> <p>Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans tous les établissements publics de restauration collective</p>	<p>3.6.C</p> <p>Préparation du marché, (re)définition du besoin et intégration de critères sociaux et environnementaux dans les marchés les plus importants en volume</p>	<p>3.7.A</p> <p>Développement d'offres alternatives à la voiture individuelle (transport en commun, modes actifs, flotte de véhicules partagés...)</p>
<p>3.6.C</p> <p>Formation, implication des acheteurs de la collectivité</p>	<p>3.6.C</p> <p>Configuration des marchés publics pour permettre aux acteurs du territoire d'y répondre (ex. allotissement pour petites structures)</p>	<p>3.7.B</p> <p>Encourager les entreprises à réaliser des plans de déplacement d'entreprises ou interentreprises (qui peuvent, par exemple, conduire à une mutualisation de services de transports entre plusieurs entreprises d'une même zone d'activité : navettes pour les salariés, espace parking...)</p>

<p>3.7.B</p> <p>Animation spécifique auprès des entreprises pour encourager le covoiturage sur les trajets domicile-travail (via la plateforme Ouestgo.fr)</p>	<p>3.7.C</p> <p>Expérimentation et/ou développement des nouvelles motorisations (électricité, BioGNV...) qui nécessitent des infrastructures de recharge</p>	<p>3.8.B</p> <p>Accompagner les démarches d'éco-conception à enjeux sur le territoire (en s'appuyant ou non sur un label) (ex. partenariats avec chambres consulaires, agence régionale de développement économique...)</p>
<p>3.7.B</p> <p>Promotion du covoiturage (mise en place d'une plateforme à l'échelle de zones d'activités par exemple)</p>	<p>3.8.A</p> <p>Accompagner, développer et tester de nouvelles activités en matière d'économie de la fonctionnalité : au niveau du fonctionnement interne (photocopie, transport...) et au niveau des missions de service public (éclairage, prévention des déchets, mutualisation d'espaces publics ou stationnements, chronotope pour améliorer les usages de lieux ou de services...)</p>	<p>3.8.C</p> <p>Rapprochement des syndicats avec des éco-organismes pour favoriser leur mise en relation avec les entreprises du territoire</p>
<p>3.7.B</p> <p>Organisation de rencontres avec les entreprises pour connaître leurs problématiques en termes de mobilité et proposer des solutions</p>	<p>3.8.B</p> <p>Former les entreprises à l'éco-conception et à l'économie de la fonctionnalité</p>	<p>4.1.A</p> <p>Susciter des projets (appel à projets, concours)</p>
<p>3.7.C</p> <p>Aménagements favorables aux liaisons douces (vélo, piéton...) et/ou au covoiturage</p>	<p>3.8.B</p> <p>Animation ou participation à l'animation d'un réseau d'entreprises afin d'impulser une dynamique d'engagement en faveur de l'éco-conception ou éco-innovation (colloques, groupes de travail, formation...)</p>	<p>4.1.B</p> <p>Former ou accompagner un club d'entreprises</p>

<p>4.1.B</p> <p>Apporter un soutien logistique ou d'ingénierie aux entreprises, accompagnement dans leurs demandes d'aides / subventions</p>	<p>4.1.B</p> <p>Partir de petits groupes leaders et essayer d'identifier avec eux des sujets potentiellement pertinents pour tous et maintenir l'intérêt et les échanges d'une poignée d'acteurs pour défricher des actions qui pourraient être généralisées à des entreprises qui entreraient dans la dynamique dans un second temps</p>	<p>4.1.C</p> <p>Développer une démarche de marketing territorial pour favoriser l'attractivité du territoire</p>
<p>4.1.B</p> <p>Favoriser les regroupements autour de la création d'une filière ou d'une activité (ex. création de SCIC, pôles territoriaux de coopération économique...)</p>	<p>4.1.B</p> <p>Organisation de rencontres thématiques autour de l'économie circulaire avec les entreprises : évoquer l'existence d'opportunités de mutualisation / de réduction de dépenses ; arriver avec des pistes d'actions concrètes (stop au jargon)</p>	<p>4.2.A</p> <p>Mise à disposition de moyens hors budgétaires (locaux, équipements, matières premières...) pour un ou des projets de recherche et/ou d'innovation sur l'économie circulaire</p>
<p>4.1.B</p> <p>Ateliers de partage d'expérience à l'occasion de petits déjeuners d'entreprises</p>	<p>4.1.B</p> <p>Cibler en particulier les entreprises et les zones d'activités les plus motrices</p>	<p>4.2.A</p> <p>Implication dans le développement de projets de recherche et/ou d'innovation sur l'économie circulaire (financier, technique, prêts salles et matériels, logistique...) (ex. participation aux programmes d'innovation régionaux -> incubateurs, programmes de formation, etc.)</p>
<p>4.1.B</p> <p>Visites d'expériences pilotes</p>	<p>4.1.B</p> <p>Cartographier les apporteurs de solutions sur le territoire pour être en mesure d'orienter les entreprises vers des acteurs pouvant répondre à leurs besoins (recyclage-valorisation, services mutualisables, expertise...)</p>	<p>4.2.A</p> <p>Portage de projets de recherche ou d'innovation sur les filières prioritaires</p>

<p>4.2.A</p> <p>Accompagnement financier et techniques de projets spécifiques</p>	<p>4.3.A</p> <p>Maîtrise des dépenses publiques et identification des leviers et freins des coûts des services en lien avec l'économie circulaire pour lesquelles elle a la maîtrise d'ouvrage (collecte / traitement des déchets, conception / construction ou rénovation de bâti ou d'aménagement urbain)</p>	<p>4.3.A</p> <p>Réservation d'une part du budget de la collectivité au financement de projets autour de l'économie de la fonctionnalité</p>
<p>4.2.B</p> <p>Encourager les partenariats entre entreprises et acteurs de l'innovation (universités, incubateurs...)</p>	<p>4.3.A</p> <p>Système de financement pour viser le changement de comportement : mise en place de la tarification incitative, expérimentation d'autres systèmes de rémunération des coûts évités (monnaies locales, monnaies complémentaires, ...)</p>	<p>4.3.A</p> <p>Co-investissement public-privé ?</p>
<p>4.2.C</p> <p>Introduction de règles en matière d'urbanisation pour favoriser certaines solutions innovantes (ex. bonifier le droit à construire pour les projets exemplaires -> matériaux, performance bâtiment, règlement urba PLUi pour favoriser le réemploi des matériaux avec variantes dans les marchés)</p>	<p>4.3.A</p> <p>Développer d'autres systèmes de financement de projets, par ex: appel à projets ; contractualisation : conditionner la subvention à taux plein à l'obtention de résultats (type Zero déchets, Zero gaspillage, CODEC...) ; plateformes d'innovation pour mise en réseau des start ups avec de grands groupes qui co-financent les programmes d'incubation ...</p>	<p>4.3.B</p> <p>Veille sur les moyens de financement existants pour développer et porter des projets d'économie circulaire (accompagnement financier de la Région, ADEME, BPI, CDC, financements européens, crowdfunding...)</p>
<p>4.3.B</p> <p>Accompagnement des entreprises et acteurs de l'ESS dans leurs demandes d'aides / subventions : améliorer la lisibilité des financements disponibles (financements de la collectivité, crédits d'impôts ou aides fiscales, mécanismes de tiers financements, programmes européens...)</p>	<p>5.A</p> <p>Mise en place d'outils de suivi (pas uniquement des indicateurs de suivi des déchets mais plus largement d'indicateurs de suivi de toutes les actions EC prévue dans la stratégie)</p>	<p>5.A</p> <p>Suivi d'indicateurs : quantité de déchets valorisés ou évités, ressources épargnées, émissions GES évitées, économies d'énergie, nombre d'emplois créés et potentiel, % d'emplois dédiés à l'économie circulaire, nombre d'établissements contribuant à l'économie circulaire...</p>

5.A

Indicateurs relatifs à l'animation de la démarche : nombre d'entreprises formées, nombre de réunions organisées...

5.B

Collecte d'indicateurs auprès des entreprises

5.C

Mobilisation des différents services pour la remontée d'indicateurs (environnement, urbanisme...)